

« Quant à l'enseignement secondaire des jeunes filles, il n'existe en principe aucune raison de le priver des avantages du nouveau plan d'études », ainsi Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts du cabinet Poincaré, annonçait-il, le 3 mai 1923, un des axes de sa réforme de l'enseignement secondaire.

« La cause du latin et du grec, poursuivait le ministre, a pu pâtir de certains arguments par lesquels on s'est avisé quelquefois de le défendre. Le noble but de ces disciplines n'est point de donner à l'esprit de l'élégance avec un certain agrément superficiel. C'est à la solidité, à la mesure du jugement qu'elles importent, car l'éducation humaniste tend essentiellement à favoriser le développement de l'esprit d'analyse, la vigueur, la précision et la clarté du raisonnement. Ce n'était donc pas se détourner de l'intérêt national le plus certain que d'accroître la part de la tradition classique dans l'enseignement secondaire, sans toutefois revenir aux exercices surannés qui, jadis, compromirent les humanités »... propos que ne démentiraient sans doute pas les membres du SEL (Sauvegarde des enseignements littéraires), association à laquelle Jacqueline de Romilly donne aujourd'hui, comme on le verra à la fin de l'entretien reproduit ci-après, une grande part de son temps et de son énergie.

Il est donc parfois advenu, en France, que des réformes du système éducatif se soient appuyées sur des principes clairs ; il est plus rare qu'elles aient abouti aux résultats souhaités par leur promoteur – et davantage encore que ceux-ci se soient révélés positifs : dans le cas de la réforme Bérard, les mesures arrêtées infléchirent en tout cas de manière déterminante le destin d'une jeune fille nommée Jacqueline David, qui fut parmi les premières à pouvoir bénéficier de cette ouverture de l'enseignement du grec aux demoiselles.

Passionnée par cette langue et par l'étude des valeurs qu'elle servit à formuler, souvent pour la première fois dans l'histoire, et à véhiculer jusqu'à nous, celle qui deviendra Jacqueline de Romilly s'imposa par sa rigueur d'helléniste et son talent d'écrivain comme la spécialiste incontestée de Thucydide. Puis elle s'intéressa aux Tragiques, au regard porté par les Grecs de l'époque classique sur la douceur, la violence ou le pathétique, à la manière dont les Athéniens du Ve siècle avant notre ère ont réfléchi sur la loi et la démocratie, ces deux innovations fondamentales pour notre civilisation.

Durant des années, l'helléniste n'a cessé d'éclairer de lumières nouvelles, par ses travaux érudits, l'histoire des idées et de la pensée grecques de l'âge classique, mais elle s'est aussi toujours souciée de pédagogie, de rendre accessible au plus grand nombre les résultats de son travail, de l'utilité que présentent, dans la cité de notre temps, les réflexions, les critiques, les débats de la cité grecque de Périclès ou d'Isocrate. Et aujourd'hui, cette lectrice inlassable des Grecs, dont la mémoire des textes, la vivacité toujours précise dans la répartition et l'alacrité dans le savoir, dont la simplicité, la clarté et la fermeté dans l'expression réjouissent autant qu'ils

*impressionnent, a vu son œuvre couronnée de la façon la plus éclatante qui se puisse imaginer.*

*Professeur à l'Université de Lille, puis à celle de Paris, Jacqueline de Romilly fut, en 1973, la première femme titulaire d'une chaire au Collège de France puis, en 75, la première femme élue à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres – et la première encore, en 1987, à présider cette docte assemblée –, avant de l'être à l'Académie française en 1988, huit ans après Marguerite Yourcenar et deux ans avant Hélène Carrère d'Encausse. Docteur honoris causa de nombreuses universités, parmi lesquelles Athènes, Oxford ou Heidelberg, membre étranger de plusieurs académies à travers le monde, dont celle d'Athènes, Jacqueline de Romilly a reçu, pour son œuvre et entre autres récompenses, le prix Onassis pour la culture, a été décorée des plus hautes distinctions de la République française et de la Démocratie hellénique qui, en outre, a conféré la citoyenneté grecque à cette helléniste dont l'œuvre et les engagements n'ont cessé d'illustrer l'importance dans l'histoire de l'Humanité de l'émergence, en Grèce, de la citoyenneté.*

*Qu'elle soit ici d'autant plus vivement remerciée de m'avoir accordé, le 14 janvier 2002, l'entretien qui suit – comme de la gentillesse et de la chaleur de son accueil.*

*Olivier Delorme\**

\* Agrégé d'histoire après une formation en histoire ancienne, archéologie et numismatique, Olivier Delorme a quitté la Grèce antique pour l'histoire contemporaine (directeur des études et recherches à l'Institut Charles de Gaulle puis éditeur à la Documentation française). À la suite de la publication de son premier roman, *Les Ombres du levant*, Paris, Critérian, 1996, il a passé deux ans sur une île du Dodécanèse (*Desmos* n° 2/hiver 2000, pp. 77-90). Il collabore depuis régulièrement à notre revue, assure une conférence d'histoire des relations internationales à l'IEP de Paris et vient de publier, aux Éditions H&O, son deuxième roman, *Le Plongeon*, dans lequel un mythe antique réinventé donne la clé du destin des personnages contemporains (bonnes pages publiées dans *Desmos*, n° 9/2002, pp. 96-101).

*Olivier Delorme* : Ce numéro de la revue *Desmos*, qui s'intéresse habituellement à la Grèce moderne, est axé sur la manière dont l'héritage de la Grèce antique peut servir à la compréhension du monde présent. Si vous le voulez bien, c'est donc sur les liens entre votre œuvre, vos engagements de citoyenne et cette actualité de la Grèce antique que je voudrais revenir avec vous aujourd'hui. Dans *Pourquoi la Grèce*<sup>1</sup>?, qui était votre première incursion hors du monde savant des hellénistes et des spécialistes de la Grèce antique, le premier livre dans lequel vous vous adressiez au grand public, vous écriviez que si vous aviez choisi, dans votre jeunesse, de travailler sur Thucydide, l'historien de la guerre du Péloponnèse (et le père de tous les historiens), c'était à cause du « choc que [vous] donnaient ces phrases, venues après vingt-cinq siècles [vous] dire, avec un éclat de révélation, des choses de [votre] temps ». Pouvez-vous nous préciser ce qui, alors, à la naissance de votre carrière d'helléniste, chez Thucydide, vous parlait du temps et du monde dans lequel vous viviez ?

*Jacqueline de Romilly* : Je pense que ce choc peut se présenter à diverses époques car Thucydide a voulu non seulement décrire les événements qu'il avait vécus, mais aussi comprendre et exposer ces faits d'une manière qui vaille pour des temps qui ressembleraient aux siens. Moi, quand je travaillais sur Thucydide, c'était la guerre. Nous vivions dans l'angoisse, au rythme des nouvelles. Des nouvelles qui faisaient écho à ce qu'avait écrit ce Thucydide dont les analyses prenaient une actualité extraordinaire : il montrait que, pour un conquérant, les difficultés ne s'achevaient pas avec la conquête, et nous voyions Hitler, conquérant, se heurter chaque jour davantage aux difficultés, aux problèmes engendrés par ses conquêtes ; Thucydide réfléchissait, dans certains passages, sur les obstacles que rencontre un débarquement en pays ennemi, etc. Enfin, par bien des points de l'analyse de son temps, il rejoignait la situation que nous connaissions, il éclairait la guerre que nous vivions. Mais je voudrais ajouter qu'en travaillant sur d'autres aspects, à d'autres moments, d'autres passages m'ont paru d'une actualité tout aussi frappante. Lorsque j'ai écrit mon livre sur Alcibiade<sup>2</sup> par exemple, et que j'ai relu tout ce qu'écrivait Thucydide de l'opposition entre Périclès et Alcibiade, entre la bonne démocratie et la mauvaise, cela m'a causé comme un choc,

<sup>1</sup> Paris, Éditions de Fallois, 1992.

<sup>2</sup> *Alcibiade ou les dangers de l'ambition*, Paris, Éditions de Fallois, 1995. Ndlr.

tant les problèmes qu'il pose restent des problèmes posés aujourd'hui encore à la démocratie ; et l'on se dit que non seulement il avait déjà compris, mais qu'il nous parle avec une clarté et une force beaucoup plus grandes que les discours du temps moderne.

*O. D.* : Avant même Thucydide, on avait assisté avec Hérodote à une première rupture : l'auteur des *Histoires* n'est plus un scribe chargé de consigner les hauts faits d'un souverain ; il est un individu qui, en tant que tel, enquête, recueille des traditions orales, rapporte des coutumes, des enchaînements de faits. Il réduit aussi, drastiquement et par là même, le rôle que jouaient auparavant les dieux dans l'histoire vue au travers de l'épopée, mais il reste avant tout un conteur. Dans *La Construction de la vérité chez Thucydide*<sup>3</sup>, vous vous êtes attachée à montrer comment l'historien athénien, lui, accomplit une seconde révolution, radicalement moderne, en joignant au récit l'analyse des faits, en faisant le partage entre éléments contingents et enseignements universels. Pourriez-vous nous dire ce que sont, pour vous, aujourd'hui, ces enseignements universels ?

*J. de R.* : Je répondrai d'abord par une mise en garde. Je ne crois pas possible de dégager de l'histoire relatée par Thucydide des leçons séparées, formulables à part. Je crois qu'une telle volonté serait même très contraire à l'idée de vérité, à ce que Thucydide voulait faire et à ce qu'il est possible de faire. Simplement, il nous invite à reconnaître, à travers les événements – comme il l'a fait pour ceux de la guerre du Péloponnèse –, des enchaînements possibles, des risques ; en identifiant les écueils, peut-être suggère-t-il des voies pour les éviter, mais il ne formule jamais une leçon toute faite. Il nous apprend plutôt à réfléchir.

*O. D.* : À voir le réel, l'histoire qui se fait, et à les analyser en fonction du temps où il vit...

*J. de R.* : Il essaie plutôt, à mon avis, de se détacher du temps où il vit.

*O. D.* : Pourtant, il analyse la guerre du Péloponnèse et la politique athénienne du point de vue de l'exilé, et l'enchaînement des faits à la lumière des conséquences, personnelles<sup>4</sup> et collectives, qu'ont eues les événements qu'il rapporte.

<sup>3</sup> *La Construction de la vérité chez Thucydide, Conférences, essais et leçons du Collège de France*, Paris, Julliard, 1990 ; auparavant, Jacqueline de Romilly a été le traducteur, en collaboration avec J. Bodin et R. Weill, de Thucydide, 5 vol., Paris, Les Belles Lettres, 1953-1972 ; elle est aussi l'auteur de deux ouvrages fondamentaux sur l'historien : *Thucydide et l'impérialisme athénien, La Pensée de l'historien et la genèse de l'œuvre*, Paris, Les Belles Lettres, 1947 puis 1961 ; et : *Histoire et raison chez Thucydide*, Paris, Les Belles Lettres, 1956 puis 1967.

*J. de R.* : Oui, mais ce qu'il cherche, c'est à analyser les faits en fonction de la *vérité*, à dégager de ces événements des traits le plus possible universels. Il nous donne, par exemple, beaucoup moins de détails que Plutarque sur la personnalité de Périclès, sur son caractère ou ses aventures personnelles ; ce qu'il choisit de placer au centre, c'est le rapport de Périclès avec le peuple, l'idée qui peut nous faire réfléchir sur la démocratie : c'est cela qu'il exprime, et cela seulement.

*O. D.* : Avec Thucydide en histoire, les sophistes en politique, Aristote en philosophie, Hippocrate en médecine, la réflexion sur les bonnes lois, la naissance des sciences mathématiques, de l'urbanisme, le passage de l'astrologie à l'astronomie, etc., la pensée grecque de l'âge classique ne vise-t-elle pas avant tout à comprendre le monde *en soi*, c'est-à-dire sans l'intervention des dieux ? Autrement dit, par rapport aux temps qui précèdent et à ceux qui suivent (Galilée n'était pas acceptable pour des chrétiens du XVI<sup>e</sup> siècle après J.-C., il l'eût été pour un Grec du V<sup>e</sup> siècle avant), ou aux cultures qui puisent à d'autres sources et dans lesquelles, aujourd'hui encore, le politique, le social, le littéraire, le scientifique sont inséparables du religieux, l'apport fondamental de la Grèce, précurseur en cela des Lumières du XVIII<sup>e</sup> siècle, ne tient-il pas avant tout à un effort pour séparer le domaine du religieux (celui des dieux, sans qu'il s'agisse pour autant de nier leur existence, le respect qu'on leur doit, les rites qu'il faut accomplir...) et celui de la pensée ?

*J. de R.* : Oui, dans l'ensemble cela est très vrai : c'est un monde qui découvre ce qu'on peut appeler le rationalisme. Il y a chez ces Grecs de la fin des âges archaïques et de la période classique un élan de découverte de tout ce qui peut permettre à l'homme, par l'esprit et le raisonnement, de se rendre maître de techniques, de moyens d'agir, à la fois dans le domaine matériel mais aussi dans celui de la réflexion, avec le désir de convaincre, de dominer par la parole : l'invention de la rhétorique appartient à ce courant. C'est l'époque où l'on invente les *τέχναι*<sup>5</sup>. Ce rationalisme est d'ailleurs illustré par maintes anecdotes ; je reprendrai celle que rapporte Plutarque cette fois, à propos de Périclès qui, un jour d'éclipse et face à des marins terrifiés, montre qu'avec le pan de son manteau il peut cacher le soleil, leur explique que l'éclipse n'est pas d'un ordre différent, qu'il ne s'agit donc ni d'un miracle ni d'un présage,

<sup>4</sup> La guerre du Péloponnèse oppose Sparte à Athènes de 431 à 404 et se termine par la défaite de cette dernière. Athénien, élu stratège en 424, Thucydide est contraint à l'exil pour n'avoir pu empêcher les Spartiates de s'emparer d'Amphipolis (Thrace). C'est dans cet exil, dont il est rappelé seulement en 404, qu'il écrit son histoire du conflit, inachevée puisqu'elle se termine avec le récit de l'année 411.

<sup>5</sup> Un mot qui, en grec ancien, a un sens beaucoup plus fort que celui de notre « technique » : c'est à la fois un art, un métier, un savoir-faire, une habileté à faire quelque chose et le résultat produit ; mais le mot peut aussi avoir la ruse comme sens dérivé. Ndlr.

mais d'un phénomène que l'homme peut comprendre et expliquer. Je crois donc qu'en se situant sur ce terrain, on ne se trompe pas. D'autant que, d'Eschyle à Euripide, l'évolution de la tragédie suit une pente identique<sup>6</sup>. Mais je tiens aussitôt à ajouter que ce rationalisme, dont vous suggérez dans votre question qu'il est le précurseur de celui du XVIII<sup>e</sup> siècle, en est pourtant profondément différent, parce que si le rationalisme du V<sup>e</sup> siècle athénien se présente comme une découverte, comme une conquête – qui vient en plus, à côté du religieux –, il ne rompt pas pour autant avec l'usage du mythe, avec la présence du sacré. Tandis que le XVIII<sup>e</sup> siècle défendra un rationalisme seul, complètement autonome par rapport au sacré. Une des choses que j'admire dans la Grèce classique, c'est justement qu'il y ait, dans beaucoup de domaines, les deux *ensemble* : on est encore en contact avec la pensée mythique, avec des choses qui peuvent émouvoir en profondeur, et déjà dans l'esprit de conquête de l'esprit humain, dans l'effort de dominer.

**O. D. :** Vous notez dans plusieurs de vos livres que, si les Grecs voient leur culture comme supérieure aux autres, ils n'ont pas pour autant de mépris à leur égard. Hérodote avoue son admiration pour l'Égypte (en même temps qu'il s'étonne de son repliement sur elle-même), et on sait que plusieurs des dieux majeurs de l'Olympe, Apollon et Dionysos par exemple, viennent de l'extérieur de l'aire hellénique. Il me semble que si l'on insiste souvent sur la différenciation Grecs/barbares, vous soulignez davantage, pour votre part, que cette différenciation n'est posée par les Grecs ni en termes de conflit racial, ni en termes de guerre de religion (absurde, comme vous le précisez, dans un contexte polythéiste). S'agit-il là, pour vous, d'un des legs importants pour notre temps ?

**J. de R. :** Je ne sais pas s'il s'agit d'un legs, mais ce phénomène m'intéresse par la perspective historique qui conduit à la conquête de telles idées, à l'élan, au mouvement vers au-delà, qui sont pour moi la principale caractéristique de cette pensée grecque. Si j'ai insisté sur cette opposition posée en termes de culture et non de race, c'est en me fondant sur Isocrate, cet orateur athénien si fier de sa cité, mais qui dit que le nom de grec s'applique à la *παιδεία*<sup>7</sup>, c'est-à-dire vraiment à la culture et pas aux liens du sang. Autrement dit : on peut entrer dans la culture grecque. Et il est d'ailleurs très frappant de voir

<sup>6</sup> Une partie importante de l'œuvre de Jacqueline de Romilly a été consacrée aux Tragiques : *La Crainte et l'angoisse dans le théâtre d'Eschyle*, Paris, Les Belles Lettres, 1958 puis 1971 ; *L'Évolution du pathétique, d'Eschyle à Euripide*, Paris, PUF, 1961, Les Belles Lettres, 1980 ; *La Tragédie grecque*, coll. « Quadrige », Paris, PUF, 1970, 4<sup>e</sup> éd. 1986 ; *Le Temps dans la tragédie grecque*, Paris, Vrin, 1971 ; *La Modernité d'Euripide*, Paris, PUF, 1986 ; *Tragédies grecques au fil des ans*, Paris, Les Belles Lettres, 1995. Ndlr.

<sup>7</sup> En grec ancien, le mot désigne d'abord l'éducation donnée aux enfants, puis l'instruction, la culture, les

combien cette culture grecque, dans les siècles qui suivent, s'est répandue : durant la période hellénistique, on parle grec jusque fort loin en Asie, la langue grecque devient une espèce de langue commune, le théâtre (il n'est qu'à voir les vestiges archéologiques) un art qui se pratique tout autour de la Méditerranée, et l'on pourrait multiplier les exemples de diffusion de ces influences grecques dans des pays non grecs.

Gardons-nous pour autant d'idéaliser. Si j'essaie toujours d'attirer l'attention sur la générosité, la noblesse de l'idéal que représente, pour nous et encore aujourd'hui, la Grèce ancienne, cela ne signifie pas pour autant que les Grecs aient été parfaits. On m'a parfois reproché une vision trop optimiste, lorsque j'ai écrit *La Grèce contre la violence*<sup>8</sup> par exemple, certains m'ont opposé que j'oubliais les guerres. Comment le pourrais-je, après avoir passé tant d'années avec Thucydide ? Je n'oublie pas les guerres, mais les textes contre la violence existent, eux aussi, et je ne les ai pas inventés. Ce qui, justement, est frappant, c'est l'originalité de ce peuple qui, tout en se battant, malgré la violence qui marque son histoire, réfléchit au problème et produit des textes qui, encore maintenant, sont capables de provoquer sur nous un choc, de nous proposer un idéal. Ce que j'ai dit sur l'ouverture de la civilisation grecque ne signifie donc pas que, à tous les instants de leur histoire, les Grecs aient été ouverts sur l'extérieur. Mais je suis tout de même frappée de voir que, dans Homère<sup>9</sup> par exemple, on ne fait aucune différence entre les assiégeants et les assiégés qui, en principe, ne représentent pas la même culture, et qu'à ce moment de conflit majeur des guerres médiques, la profonde opposition de culture qu'on découvre se ramène d'abord à une opposition politique entre un peuple libre, avec ses lois, et un autre qui obéit à un maître. Il est certain, alors, que l'opposition Grec/barbare se renforce, qu'elle se durcit, mais elle reste avant tout politique ; et puis les Grecs la dominent, la dépassent par l'ouverture dont beaucoup de textes apportent le témoignage – ce qui, à mes yeux, est beaucoup plus original et donc intéressant que les marques somme toute « naturelles » de leur nationalisme.

*O. D.* : Dans ce qui me semble être l'un de vos ouvrages fondamentaux, *La Loi dans la pensée grecque, des origines à Aristote*<sup>10</sup>, vous montrez comment le Grec est avant tout celui qui ne se reconnaît de maître que la loi. L'image que se construisent d'eux-mêmes les Grecs face aux Asiatiques, dans les décennies qui suivent le choc des guerres médiques, est en effet celle de cités composées d'hommes libres, c'est-à-dire gouvernés par la loi, en face de masses soumises

<sup>8</sup> Paris, Éditions de Fallois, 2000.

<sup>9</sup> Jacqueline de Romilly est l'auteur d'un *Homère*, coll. « Que sais-je ? », Paris, PUF, 2<sup>e</sup> éd. 1992. Ndlr.

<sup>10</sup> Paris, Les Belles Lettres, 1971.

à un despote ; image d'eux-mêmes, écrivez-vous dans *Pourquoi la Grèce ?*, qui est à la source de cet idéal d'État de droit « que l'on peut (comme alors !) appeler "européen", ou bien "occidental" », face à des pouvoirs « pour lesquels on peut parler, selon le cas, d'absolutisme, de totalitarisme, de fanatisme – ceci englobant des régimes aussi opposés que la dictature personnelle, le stalinisme ou l'intégrisme » : ne sommes-nous pas là au cœur de ce que la Grèce nous a apporté pour penser l'avenir ?

*J. de R.* : Nous y sommes effectivement, et nous arrivons tout droit à la démocratie<sup>11</sup>. Cette opposition qui s'est révélée au moment des guerres médiques apparaît très clairement dans deux textes : *Les Perses* d'Eschyle et *Les Histoires* d'Hérodote, ce dernier rapportant le dialogue entre le roi de Perse et l'homme de Sparte dans lequel se définit cette différence radicale du Grec comme celui qui n'a pas de maître absolu. Au demeurant, si dans la phrase que vous citez j'énumère des formes diverses de régimes politiques absolutistes, il faut préciser que cette liberté du Grec a pu prendre, elle aussi, des formes diversifiées. Le régime de Sparte n'est pas la démocratie athénienne – on revient là à l'antagonisme qui fonde la guerre du Péloponnèse –, mais c'est un homme de Sparte qui, dans Hérodote, donne la définition de la liberté grecque. Ce qui signifie bien que cet esprit général de liberté du Grec ne se confond pas avec la forme prise par le régime d'Athènes au V<sup>e</sup> siècle. Je crois même qu'on peut en déceler la trace dès les débuts de la culture grecque. Chez Homère, par exemple, ce sont des rois qui gouvernent, mais ce sont des rois qui consultent le peuple, qui réunissent des assemblées, qui discutent entre eux ; comme les dieux, d'ailleurs. Et il me semble tout de même extrêmement frappant que, dès l'origine, existent ces assemblées assez semblables à ce que seront, bien plus tard, les assemblées du peuple. Les siècles suivants sont également jalonnés par des textes qui vont tous dans le même sens : les références d'Hésiode (VIII<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) à la justice, les premières lois écrites de Dracon (fin du VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) à Athènes, les réformes de Solon (640-558 avant J.-C.) recherchant l'équilibre entre les parties face aux dangers de guerre civile, établissant les premières institutions à vocation démocratique, assurant la liberté de la cité, etc. Et l'on arrive à la fin du V<sup>e</sup> siècle à ce seuil déterminant que constituent les réformes de Clisthène<sup>12</sup> qui créent vraiment la démocratie. À propos d'Athènes et de la démocratie, j'aimerais d'abord préciser que s'il s'agit là de la première démocratie connue. Elle n'est peut-être pas la première dans l'absolu, on a

<sup>11</sup> Voir aussi : Jacqueline de Romilly, *Problèmes de la démocratie grecque*, Paris, Hermann, 1975 puis 1986. Ndlr.

<sup>12</sup> Clisthène vit dans la deuxième moitié du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. ; voir ci-après, dans le « Dossier » l'article de Claude Mossé. Ndlr.



beaucoup discuté, notamment, sur l'éventualité qu'un régime démocratique ait pu exister à Chios antérieurement à la démocratie athénienne. Quoi qu'il en soit, ce que les Athéniens ont fait d'incroyable, c'est de produire des œuvres littéraires, au fur et à mesure où ils installaient ce régime ; des œuvres d'une qualité telle qu'elle leur a permis de parvenir jusqu'à nous, dans lesquelles ces Athéniens ont défini leur régime, l'ont discuté, ont réfléchi sur ce qui lui était nécessaire, sur ce qui menaçait son bon fonctionnement et sa pérennité, dans lesquelles ils ont énoncé quels étaient ses principes, quelles étaient ses valeurs. Et ceci qu'il s'agisse d'histoire avec Thucydide qui fait parler Périclès, de théâtre avec Eschyle, Euripide ou Aristophane, plus tard de textes d'orateurs, de philosophes... Le remarquable n'est pas seulement dans l'innovation elle-même, mais dans l'effort, en même temps, de définir, de dégager une conscience claire de ce que devait, pouvait être une démocratie, et ceci en posant des principes et des problèmes qui gardent, encore aujourd'hui, toute leur force et leur actualité. Naturellement, cela ne signifie pas que cette démocratie ait été parfaite. Elle a connu mille difficultés, mais les principes ont néanmoins été définis. Et si vous me permettez d'être un peu bavarde sur ce point, je voudrais dire que parmi ces principes, on peut repérer deux idées essentielles. La première se résume par la fameuse question : « qui veut prendre la parole ? » C'est la traduction de ce principe fondamental selon lequel chacun peut intervenir dans les affaires de la communauté. Alors bien sûr, il est vrai qu'il ne s'agit pas tout à fait de chacun puisqu'en droit ni les femmes, ni les esclaves, ni les métèques, étrangers installés dans la cité, ne pouvaient intervenir, et qu'en réalité les gens pauvres n'intervenaient guère non plus ; mais le principe n'en était pas moins posé que chaque membre de la collectivité, telle que celle-ci s'était définie, était responsable d'elle. L'autre principe, qu'on retrouve dans tous les textes, c'est le respect de la loi. Et ceci me paraît capital aujourd'hui. Pour avoir fait des conférences là-dessus à des jeunes, je me suis rendu compte qu'ils me regardaient avec étonnement et me posaient des questions qui traduisaient une perception de la loi comme quelque chose de négatif qui contraint, qui limite, contre quoi il faut se battre. Ils ne voyaient absolument pas que la loi est la garantie des pauvres, de ceux qui ne sont pas au pouvoir, de ceux qui risqueraient, sans elle, d'être attaqués ; cette loi que Platon ou Démosthène, dans un esprit différent, définissent comme la protection des faibles.

*O. D.* : Le rempart contre la loi du plus fort.

*J. de R.* : Exactement et c'est pour cela que l'histoire nous aide. Quand on a rédigé les lois de Dracon qui ont paru très sévères, cela a constitué un grand succès démocratique, même si Athènes n'est pas encore, alors, une démocra-

tie, parce que la loi n'était plus, à partir de ce moment, entre les mains des plus forts, les grandes familles : elle était écrite, elle pouvait être consultée. Et quand Euripide fait l'éloge de la démocratie, il place lui aussi cette idée-là au centre : lorsque les lois sont écrites, elles sont les mêmes pour tous – c'est alors seulement que la démocratie peut exister. Mais comment nier ou ignorer alors, sur ces deux points – la nécessité de se sentir responsable de la collectivité et, plus nettement encore, l'importance de la loi – comme sur beaucoup d'autres, que lire les textes grecs où ces principes ont été vus d'autant plus clairement qu'on en était aux débuts, qu'il s'agissait d'une invention, d'une découverte, soit une aide considérable à la formation des jeunes ?

*O. D.* : Pourtant, l'enseignement actuel ne favorise plus la transmission de cet héritage-là ; et je pense que, même lorsqu'il ne l'occulte pas, il a tendance à en donner une vision totalement déformée. Car s'il est bien sûr légitime pour les spécialistes d'étudier les limites de la démocratie athénienne, n'est-ce pas pour autant une complète erreur de perspective que d'y insister comme on le fait en ce moment, dans les programmes d'histoire de sixième ou de seconde par exemple, et ceci jusqu'à la caricature, à l'absurde, à l'anachronisme du « politiquement correct » ? Cette manière de relativiser à l'excès, par le contingent (la définition du citoyen, susceptible de toutes les évolutions à partir du moment où la démocratie existe et où le citoyen a remplacé le sujet), la portée universelle du principe même de cette démocratie<sup>13</sup> ne nuit-elle pas profondément à la transmission claire des valeurs que devrait viser cet enseignement ?

*J. de R.* : C'est parfaitement juste. Et j'en vois en permanence les effets. Chaque fois que je fais une conférence, mais vraiment chaque fois, il y a toujours quelqu'un pour me dire : « mais il n'y avait pas les femmes, et les métèques ? et les esclaves ? », ou bien : « mais ils ont tué Socrate ». Ce qui constitue bien sûr une erreur de perspective. Mais je voudrais dire aussi que j'y vois un grand compliment pour les Grecs car on est tellement habitué à ce qu'ils aient élaboré tous ces principes, toutes ces formes d'idéal dont nous vivons encore aujourd'hui et que nous avons adoptés beaucoup plus complètement même que dans les siècles précédents, qu'on leur fait un reproche de n'avoir pas poussé d'emblée ces innovations et ces inventions jusqu'à la limite que nous avons mis des siècles à atteindre. Ils avaient des esclaves, d'accord ; mais quel est le peuple antique qui n'en avait pas ?...

*O. D.* : On peut d'ailleurs faire la même remarque que vous faisiez plus haut sur d'autres sujets : ce qui est intéressant n'est pas que les Grecs aient eu des

<sup>13</sup> Voir aussi, dans un esprit voisin, ce qu'écrit Lakis Proguidis, à propos de Platon.

esclaves ou qu'ils aient justifié l'esclavage, mais qu'ils aient identifié l'esclavage comme un problème, une question sur laquelle il était légitime de réfléchir. Et puis quand donc l'esclavage a-t-il été aboli chez nous ? Sinon à partir du moment où la société a commencé à se déchristianiser, à rompre avec le droit divin et à renouer avec la démocratie. Car contrairement à ce qu'on dit couramment, j'ai toujours pensé que le christianisme et sa culture de soumission avaient permis à l'esclavage, et au servage, de durer bien davantage que dans une civilisation où ils se seraient trouvés, beaucoup plus vite, en conflit avec la dynamique des idées de liberté qu'elle véhiculait. La justification de l'esclavage chez Aristote, si souvent mise en avant, décrit certes l'esclave comme un instrument animé, mais elle relève aussi des esclavages contre nature, elle évoque la possibilité qu'une âme d'homme libre se retrouve dans un corps d'esclave, et le moment où le progrès technique rendra l'esclavage inutile. Sans compter que le même Aristote, lorsqu'il décrit les réformes de Clisthène, ne s'indigne nullement qu'elles aient donné la citoyenneté à des esclaves<sup>14</sup>. Là encore le seul fait de commencer à réfléchir à un problème, à le discuter, à catégoriser, signifiait que ce problème était objet de réflexion, de discussion et donc d'évolutions.

*J. de R.* : On peut dire la même chose du procès de Socrate. Il est parfaitement vrai que les Athéniens ont injustement condamné Socrate, que la démocratie athénienne l'a injustement condamné. Mais par qui le savons-nous ? qui s'en est indigné immédiatement ? Pas nous, plus de vingt siècles après, qui n'en aurions rien su, justement, si Athènes n'avait pas été une démocratie. L'indignation que certains retournent contre les Athéniens, c'est l'indignation des Athéniens eux-mêmes ; celle de philosophes, de ces gens qui ont écrit ces textes pour dénoncer une condamnation à mort injuste, monstrueuse et choquante. Il y a eu, tout au long de l'histoire, nombre de condamnations aussi injustes, monstrueuses et choquantes ; l'originalité des Athéniens, c'est que certains d'entre eux s'en soient indignés si fort que l'écho de leur protestation nous est parvenue. Je n'ai jamais prétendu que les Athéniens étaient parfaits, et je ne crois pas que moi, une femme, j'aurais aimé vivre à Athènes au V<sup>e</sup> siècle. Mais j'aime lire ces textes qui ont maintenu en vie ces différends ; les textes condamnant la mort de Socrate et louant Socrate sont plus importants que sa condamnation.

*O. D.* : Et l'on touche là à deux points fondamentaux que vous développez dans plusieurs de vos livres. D'abord la capacité de ces Grecs à se regarder, à se retourner sur leur passé proche et à se critiquer eux-mêmes, parfois dure-

<sup>14</sup> Voir dans le « Dossier », l'article de Claude Mossé.

ment – c'est le cas pour le procès de Socrate mais ça l'est aussi pour Thucydide et pour tant d'autres –, ce qui est aussi une complète nouveauté dans l'histoire. D'autre part la place centrale, dans la démocratie athénienne, du débat judiciaire. Ce que met en scène Eschyle dans *Les Euménides*, faisant ainsi basculer la justice rendue au nom d'une loi divine, clanique, symbolisée par des Érinyes qui réclament le sang d'Oreste pour prix du sang qu'il a versé, vers une justice civile et civique, rendue à la majorité par le tribunal des Athéniens institué et présidé par Athéna, après débat contradictoire où sont entendues accusation et défense, et au terme duquel l'argumentation, l'art oratoire et la prise en compte des circonstances, permettent l'acquiescement d'Oreste.

*J. de R.* : Vous avez d'abord parfaitement raison de préciser que ces débats de justice – il faut ne jamais l'oublier – sont un des aspects de la démocratie : c'est le peuple qui est juge au tribunal, de même qu'il décide en matière politique. Par conséquent, c'est sur le modèle du procès en justice qu'on débat des idées. Ce qui provoque le surgissement, dans ce V<sup>e</sup> siècle, de l'art de plaider une cause et une cause contraire, un art qui est l'objet de l'enseignement des sophistes au V<sup>e</sup> siècle et que les tragédies d'Euripide mettent en lumière en présentant souvent l'opposition entre deux thèses admirablement plaidées l'une et l'autre, l'une en face de l'autre – ce qu'on appelle l'*Ἀγών*<sup>15</sup>. Cet art, on en trouve la trace dans Aristophane, dans Thucydide, etc., et l'on peut dire qu'il est devenu indissociable de la façon de penser et de discuter des Athéniens. C'est cet art de défendre le pour et le contre que Platon critique chez les sophistes, comme s'opposant à l'idée de vérité. Ce qui est parfaitement vrai. Je me suis néanmoins battue<sup>16</sup> pour essayer de montrer que, dans ce qui n'est pas la science, la connaissance rigoureuse, il n'y a pas de meilleur moyen de cerner, dans le domaine pratique, la plus grande vraisemblance – à défaut de vérité – que d'opposer de la façon la plus serrée possible les deux thèses contraires... ce qui est encore le principe de notre dissertation, par exemple. Naturellement, si cette méthode comporte de l'art, elle recèle aussi une part d'artifice. Mais pour finir, je ne crois pas que cela soit, dans le principe, contraire à la vérité. Ce qui est vrai, en revanche, c'est que Platon a rencontré des disciples de ces sophistes qui utilisaient cela pour leur avantage personnel ou pour défendre une cause avec des intentions plus ou moins louables et que, en philosophe exigeant, il en a été profondément choqué.

<sup>15</sup> En grec ancien, ce mot signifie à la fois l'assemblée, la réunion et l'endroit où le peuple se rassemble ; les jeux et concours gymniques, mais aussi de poésie et de musique, ainsi que l'endroit où ceux-ci se déroulent ; la lutte et le combat qu'il s'agisse d'action militaire ou de lutte judiciaire, c'est-à-dire de procès. Ndlr.

<sup>16</sup> *Les Grands Sophistes dans l'Athènes de Périclès*, Paris, Éditions de Fallois, 1988. Ndlr.

Mais je crois que cette façon d'opposer deux thèses est inséparable de l'esprit grec. Et je dois d'ailleurs remarquer que j'en trouve des traces dès Homère. Dans ces assemblées dont nous parlions tout à l'heure, on défend une thèse et une autre et, à la fin de l'*Illiade*, on a une controverse très significative de cet état d'esprit, entre Apollon et Héra, sur les traitements qu'Achille fait subir au cadavre d'Hector<sup>17</sup> : l'habitude de discuter est, pour moi, certainement présente, dès les débuts, dans l'esprit grec, donnant du même coup l'habitude de l'esprit critique. Et j'en viens au deuxième aspect de votre question : vous dites que cela les conduits à se critiquer eux-mêmes. Il faut avouer qu'en général, cela les amène plutôt à critiquer le voisin. Je n'ai pas le sentiment que les Grecs aient été particulièrement portés à s'accuser eux-mêmes - qu'il s'agisse des individus ou des cités. Mais ils ont pris l'habitude de voir en toute chose, ou presque, l'autre aspect possible, d'en tenir compte ; et cela a ouvert la voie à des discussions sans fin... mais aussi à la tolérance.

*O. D.* : Pour revenir un instant sur l'opposition de Platon et des sophistes que vous évoquiez tout à l'heure, ne faut-il pas y voir aussi l'expression d'un conflit politique ? Parmi les élèves de Socrate, Alcibiade est banni pour avoir aspiré à la tyrannie ; Critias et Charmyde participent au régime sanglant de réaction aristocratique établi à Athènes aux lendemains de sa défaite face à Sparte, alors que les accusateurs de Socrate appartiennent aux démocrates qui ont mis fin à ce régime ; Xénophon, qui fera l'éloge de Socrate dans *Les Mémoires* portera les armes de Sparte contre Athènes, sa patrie ; et la cité idéale de Platon n'est pas un modèle de démocratie. La querelle qui l'oppose aux sophistes n'est-elle pas, en partie, une expression de la querelle politique persistante entre des aristocrates qui considèrent la politique comme une affaire de spécialistes, la chose d'une « classe politique », et des sophistes qui en assurant l'enseignement des techniques oratoires, permettraient à un plus grand nombre de se mêler activement des affaires publiques ?

*J. de R.* : Je ne crois pas ; mais d'abord il faut distinguer ceux que j'appelle les « grands sophistes », les grands auteurs du début, et leurs disciples, du genre de ceux qu'invente Platon. D'autre part et si ce que vous dites des sophistes peut sembler vrai en théorie, dans les faits, leurs élèves étaient des gens très distingués qui avaient les moyens, la possibilité de s'instruire. Je crois qu'il y a par ailleurs un risque à considérer que tel ou tel appartenait à une tendance ou un parti, et qu'il réagissait en fonction de cette appartenance. C'est l'action de la parole elle-même qui était liée à la démocratie, dans son essence. Parmi les sophistes d'ailleurs, certains étaient connus pour n'être pas de

<sup>17</sup> Jacqueline de Romilly, *Hector*, Paris, Éditions de Fallois, 1997. Ndlr.

chauds partisans de la démocratie. Quant à Socrate, s'il a eu des disciples qui étaient également des ennemis de la démocratie, si Platon lui-même n'y était pas si favorable, on sait qu'il interrogeait n'importe qui dans la rue, parlait mathématique avec un simple ouvrier, qu'il n'était pas du tout, dans le principe, hostile à la démocratie. Enfin, si dans Thucydide on voit la démocratie de Périclès fière de son idéal, on voit aussi les choses se gâter dans les années qui suivent et la démagogie s'inventer alors, bien peu de temps après la démocratie elle-même.

*O. D.* : Vous avez travaillé sur *La Crainte et l'angoisse dans le théâtre d'Eschyle*<sup>18</sup> puis sur *La Douceur dans la pensée grecque*<sup>19</sup>, et plus récemment sur *La Grèce antique contre la violence d'Eschyle*<sup>20</sup>. En quoi l'approche littéraire des sentiments à laquelle vous vous êtes attachée dans ces livres peut-elle nous être utile dans le monde du XXI<sup>e</sup> siècle ?

*J. de R.* : Pour moi, ces textes présentent un triple intérêt ; dans l'immédiat d'abord, c'est un contact personnel à travers lequel on découvre l'importance qu'ont revêtue ces notions, comment on les a défendues. C'est l'intérêt de se rendre compte que ces sentiments exprimés il y a si longtemps peuvent encore nous toucher aujourd'hui et que, dans l'éducation des jeunes, ils peuvent permettre, à eux aussi, de découvrir dans la fraîcheur de leur présence, des valeurs auxquelles ils ne sont pas, aujourd'hui, assez sensibles. J'ai vu des classes ou des lecteurs étonnés, tout à coup, par un texte où s'expriment une générosité, une indulgence, un pardon auxquels on ne s'attend pas parce qu'on a beaucoup dit que les Grecs, comme les Romains, c'était la justice. L'autre intérêt est historique, parce que ces textes préparent l'affirmation de certaines valeurs du christianisme, sans aller jusqu'aux extrêmes du christianisme, en les laissant à notre portée, en rapport avec notre vie concrète et matérielle de chaque jour. Enfin, pour moi et pour ceux qui travaillent dans ce domaine, la merveille c'est de suivre l'invention, le surgissement, en quoi se résume finalement, en bien des domaines, ce V<sup>e</sup> siècle : saisir ce moment où tout se découvre – la première démocratie, les premiers débats oratoires, les premiers moments où on dit l'indulgence, où on dit le pardon, où on dit la tolérance. Et ceci de plus en plus au fur et à mesure qu'on avance dans le temps. On me reproche parfois, dans le milieu des hellénistes, de me concentrer presque entièrement sur l'Athènes du V<sup>e</sup> siècle. C'est très injuste

<sup>18</sup> Paris, Les Belles Lettres, 1958 puis 1971.

<sup>19</sup> Paris, Les Belles Lettres, 1979, et coll. de Poche « Pluriel », Hachette, 1995. Jacqueline de Romilly est également l'auteur de : « *Patience, mon cœur !* » – *L'essor de la psychologie dans la littérature grecque classique*, Paris, Les Belles Lettres, 1984 et 91, coll. de poche « Agora », Pocket, 1994.

<sup>20</sup> Paris, Éditions de Fallois, 2000.

d'ailleurs, et il est vrai qu'il y a bien d'autres villes, d'autres époques – plus lointaines, qu'il est aujourd'hui davantage « à la mode » d'étudier. Il n'en reste pas moins que si je parle beaucoup plus d'Athènes, quand j'étudie la loi par exemple, c'est parce que nulle part comme à Athènes on a parlé de la loi, que dans les autres cités soit ce qu'on en a dit n'a pas été conservé, soit on n'en a rien dit parce qu'on n'y était pas porté, comme à Athènes, à mettre un nom sur toutes ces notions, à développer autour d'elles une réflexion ou un plaidoyer.

*O. D.* : On vous a reproché aussi, à propos de votre dernier livre sur la violence, dans lequel vous ne niez pas la violence de la société grecque, mais dans lequel vous montrez, là encore, un surgissement, celui de la réflexion sur la violence, celui de sa condamnation, on vous a reproché votre irénisme...

*J. de R.* : On a dit que je mettais du sucre rose... cela me rappelle une anecdote que j'ai beaucoup racontée, qui se rapporte au moment où j'ai publié mon livre sur la douceur, la *πρᾶος* qui n'a pas la connotation mièvre que peut avoir la douceur en français. Un savant allemand s'arrête à la devanture d'une librairie d'Oxford, y voit mon livre et dit : « Ah ! ces Français, toujours tellement portés sur les desserts... » Mais là encore, le reproche qu'on me fait n'est pas fondé. Je n'ai jamais prétendu que les Grecs avaient répudié la violence. C'est autre chose qui m'intéresse, par exemple que la description de la violence ait pu servir à argumenter contre elle. Et ceci très tôt ; je relisais, il y a peu de temps, un passage consacré à la justice, dans *Les Travaux et les jours*, qui est particulièrement significatif à cet égard. Hésiode y montre un épervier emportant un rossignol dans ses serres – le triomphe du droit du plus fort – et il fait dire à l'oiseau de proie : « Misérable pourquoi cries-tu ? Tu appartiens à plus fort que toi. Je t'emmènerai où je veux, tout beau chanteur que tu sois... Bien fou qui résiste à plus fort que soi ». Il y a là une dizaine de vers magnifiques ; puis vient la conclusion d'Hésiode : « mais toi, Persès, tu dois te conduire selon la justice... Et vous aussi les rois, méditez sur cette justice... Mais toi, Persès, écoute la justice et oublie la violence ». Et il en va ainsi dans bien des tragédies qui, même sans aller jusqu'à la condamnation ouverte, montrent les malheurs de la guerre par exemple. Or, chaque fois que j'ai pu comparer ces œuvres anciennes avec des œuvres modernes parfois imitées d'elles, j'ai été frappé de la force des premières : je pense notamment à cette fin magnifique, dans Homère, de l'apaisement de la violence, de la condamnation de la violence, du moment où on retrouve la fraternité, où s'arrêtent les cruautés. Mais une fois de plus, ce qui me paraît merveilleux, c'est que dans le même texte on trouve des passages où est exaltée la bataille, où l'on décrit les entrailles qui se répandent, la rage de vaincre, la joie du

triomphe, de voir le mort qui tombe, etc. Les Grecs n'ont pas été des pacifistes refusant de toucher les armes, mais dans toute l'horreur du droit du plus fort, de la guerre, de la cruauté, ils ont fait ce qu'ils ont pu pour exprimer avec des mots forts, choisis, éloquents, définitifs, ce qui serait mieux.

**O. D.** : Changeons à présent de sujet ; je voudrais terminer cet entretien en évoquant avec vous le combat que vous menez depuis bien des années pour l'enseignement des langues anciennes, contre leur disparition programmée de l'enseignement français au nom, si l'on en croit ceux qui, depuis des années, ont porté des attaques contre lui, de son caractère élitiste et de sa prétendue inutilité. Dans son n° 6, *Desmos*, a reproduit une tribune du *Monde* que vous aviez signée avec Jean-Pierre Vernant et qui était intitulée : « Langues anciennes : on nous a trompés » ; pouvez-vous nous dire où vous en êtes<sup>21</sup> de ce combat ?

**J. de R.** : Oui, très volontiers parce que c'est un sujet qui me tient extrêmement à cœur. Dans ma jeunesse, l'étude du grec était en plein essor : j'étais élève au lycée, la première année où on a permis aux filles de faire du grec. Dans les années qui ont suivi, on a ajouté du grec dans bien des cursus, et il y avait des auditoriums énormes à la Sorbonne, encore lorsque j'y ai enseigné<sup>22</sup>. C'est un peu avant 68 que l'enseignement du grec a commencé de connaître une crise épouvantable, laquelle n'a fait que s'aggraver depuis. Vous avez parlé des attaques contre le grec ; en fait, elles se ramènent à une seule : le grec ne sert à rien. Ce qui place cette question dans le cadre plus large d'un profond et grave débat sur la nature et le but de l'enseignement<sup>23</sup>. À l'heure actuelle, on veut armer les enfants d'un savoir qui soit immédiatement et économiquement rentable à la sortie. Le grec et le latin, comme l'étude des textes littéraires en général, même modernes, font partie d'une formation de l'esprit qui tend à inculquer l'art de raisonner, de critiquer, de voir les idées dans leurs prolongements, dans leur exactitude. Et les mots que je choisis doivent vous montrer que, pour moi, le latin et le grec (surtout le grec) ont une valeur

<sup>21</sup> Le présent entretien a été réalisé le 14 janvier 2002, M. Jack Lang étant alors ministre de l'Éducation nationale. Voir aussi, dans le présent numéro, les articles de Perrine Kossmann pour « La Grèce revisitée », le compte rendu de *Pour l'Amour du grec* (dir. J. de Romilly et J.-P. Vernant) dans les « Nouvelles littéraires », celui du colloque de la Sorbonne des 24 et 25 octobre 2001 ainsi que le témoignage de Germaine Joly dans nos « Repères ».

<sup>22</sup> Professeur de lycée en 1939, maître de conférences en 1949 et professeur, en 1951, à la faculté des Lettres de Lille, Jacqueline de Romilly enseigne à l'École normale supérieure de 1953 à 1960, en Sorbonne de 1957 à 1973, avant de rejoindre le Collège de France (1973-1984). Ndlr.

<sup>23</sup> Jacqueline de Romilly a consacré à ces questions plusieurs ouvrages : *Écrits sur l'enseignement – Nous Autres Professeurs* (1969), *L'Enseignement en détresse* (1984), Paris, Éditions de Fallois, 1991 ; *Lettre aux parents sur les choix scolaires*, Paris, Éditions de Fallois, 1994 ; *Le Trésor des savoirs oubliés*, Paris, Éditions de Fallois, 1998. Ndlr.



essentielle dans cette formation. Mais naturellement, tout cela ne se vend pas à la sortie du système d'enseignement. Le véritable ennemi du grec et du latin c'est donc, tout simplement, le matérialisme à court terme qui s'est répandu dans notre société. Un matérialisme à si court terme qu'en cette époque où on fait l'Europe, où il faut apprendre des langues étrangères, il feint d'ignorer (ce que savent tous ceux qui étudient les langues étrangères) combien les langues anciennes sont utiles, par la méthode et la rigueur qu'elles exigent, à ces apprentissages-là. Un matérialisme qui feint d'ignorer également que, parmi les techniques qu'il privilégie et qui, elles, sont présumées rentables, certaines seront dépassées avant même que les élèves aient eu à s'en servir, tandis que le latin et le grec donnent à l'esprit une formation qui reste et peut s'appliquer à bien des domaines. De plus, on se heurte désormais au doute, des administrations comme des parents, qui craignent un surcroît de travail, et au système des options, en pratique très peu « payantes » dans un cursus secondaire, qui, matériellement, rend presque impossible l'organisation des cours. Si le latin et le grec étaient obligatoires dans une série accessible à tous, la crise ne serait jamais devenue aussi grave. Mais dans la situation actuelle, le casse-tête que représentent ces options, aggravé par la rigidité de la carte scolaire, est tel pour les administrations, dans les établissements, qu'on préfère décourager les parents et les élèves, prétendre qu'il n'y a pas de demandes, de temps ou d'argent. À cela se sont ajoutées, à certains moments, des mauvaises volontés manifestes. Ce n'est pas le cas de M. Lang, qui est un ami de la Grèce, qui nous a fait des promesses, nous a prodigué beaucoup de paroles encourageantes, qui a organisé un colloque pour soutenir le latin et le grec, qui a pris quelques décisions favorables. Mais nous ne savons pas dans quelle mesure celles-ci seront appliquées parce que le problème de fond est toujours là. Le ministre dit : « tout le monde doit pouvoir faire du grec », mais notre association (SEL, Sauvegarde des enseignements littéraires<sup>24</sup>) est inondée de lettres de gens qui se plaignent simplement que les classes nécessaires n'existent pas. Cette association, fondée en 1992, n'est pas un groupe syndical, elle comporte des membres de professions très diverses que regroupe leur attachement à la culture. Lorsque nous avons lancé, avec Vernant, la pétition qui a fait suite à notre article, nous avons eu quarante mille réponses. Ce qui montre un intérêt réel. Notre but est de défendre les enseignements du français, du latin et du grec, en insistant actuellement sur le grec parce qu'il est aujourd'hui le plus menacé. Et j'ai l'impression que notre action est utile parce qu'elle contribue à maintenir une certaine confiance chez ceux qui sont

<sup>24</sup> Actuellement présidée par M. Marc Fumaroli, membre de l'Académie française et professeur au Collège de France. SEL, 15, rue du Pré-aux-Clercs, 75007 Paris. Tél. : 01 42 84 39 22. Site internet : [www.sel.asso.fr](http://www.sel.asso.fr). Courriel : [sauvegarde.ens@wanadoo.fr](mailto:sauvegarde.ens@wanadoo.fr). Ndlr.

attachés à cet enseignement, que cela permet de résoudre des problèmes ponctuels, dans certains cas. Mais au delà, ma raison d'espérer, c'est un regain d'intérêt pour les études grecques et les textes grecs anciens, dans la presse et surtout dans l'édition. Beaucoup d'éditeurs ont maintenant des collections à bon marché, engagent de nouvelles traductions et je crois que tout ce qui permet de rendre plus accessible ces textes grecs, contribue à révéler aux gens le sens, la portée, l'utilité de notre combat. Car dans un temps où je ne crois pas qu'il y ait une grande euphorie, vous voyez que je mesure mes mots, où les jeunes ne me semblent pas avoir beaucoup de lucidité, de faculté d'expression, de dévouement et de sens de ce que représentent les grandes notions grâce auxquelles on peut vivre en société et en démocratie, les idées, les valeurs que véhiculent ces textes grecs sont parmi celles qui peuvent, dans le monde moderne, contribuer à redonner un peu d'espoir. ✱